LiBRA
FORMATION & BILAN DE COMPÉTENCES

ACTION PUBLIQUE SUR LES ANIMAUX

Comprendre les responsabilités des collectivités et les pouvoirs du maire en matière animale afin de construire une action publique locale conciliant sécurité, protection animale, sensibilisation et gestion durable des territoires.

PUBLIC CONCERNÉ

Élus, Collaborateurs et Agents publics

FORMATS POSSIBLES

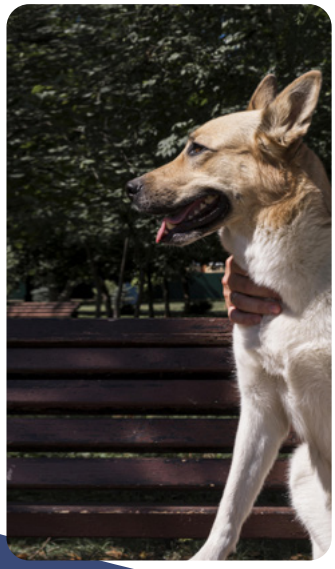
- DISTANCIEL
 Durée : **4h00 (Visioconférence)**

FINANCEMENTS POSSIBLES

- Budget formation de vos collectivités
- DIF-Élus via MON COMPTE ELU

OBJECTIFS

- Comprendre les compétences et responsabilités des collectivités en matière animale
- Identifier les pouvoirs de police du maire liés aux animaux et à la sécurité publique
- Analyser les politiques locales de protection et de gestion animale
- Développer des actions de sensibilisation et de prévention adaptées aux territoires
- Intégrer la question animale dans une stratégie de développement territorial et environnemental
- S'inspirer d'expériences et de pratiques mises en œuvre dans différents territoires ultramarins



CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 Comprendre les responsabilités des collectivités

- Les compétences des communes et intercommunalités en matière animale
- Les responsabilités du maire en matière de sécurité, de salubrité et de protection animale
- Les enjeux juridiques, sanitaires et environnementaux liés à la présence animale sur le territoire

2 Les pouvoirs de police du maire

- Gestion de la divagation des animaux dangereux, errants ou malfaisants
- Les procédures administratives et réglementaires applicables
- L'enlèvement des animaux morts sur la voie publique et les règles d'équarrissage
- Prévention des risques pour la population et sécurisation de l'espace public

3 Construire une politique locale en faveur des animaux

- Les actions locales de protection animale
- Les campagnes de sensibilisation et d'éducation au respect de l'animal
- Les relations avec les associations, refuges et acteurs de terrain
- Les politiques de stérilisation, d'identification et de régulation des populations animales

Les expériences et pratiques territoriales

Polynésie française

- Les initiatives locales de protection et de respect des animaux
- Le rôle des associations territoriales spécialisées

Nouvelle-Calédonie

- Contrôle des portées et des ventes
- Identification et stérilisation des animaux
- Sensibilisation des jeunes générations et prévention

Intégrer les animaux dans une stratégie territoriale durable

- Les animaux au service des politiques publiques locales
- L'éco-pâturage et la gestion écologique des espaces
- Les enjeux de biodiversité et de développement durable
- Construire une approche équilibrée entre protection animale, environnement et cadre de vie

Cas pratiques et échanges d'expériences

- Analyse de situations rencontrées par les collectivités
- Études de cas et partage de bonnes pratiques
- Réflexion autour des difficultés locales et des solutions opérationnelles

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

PRÉREQUIS

Aucun, sauf mention contraire précisée dans le programme de formation

FORMATEUR MOBILISÉ

1 formateur-expert

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Session organisée en présentiel dans une salle adaptée (intra ou inter) ou en distanciel via un outil de visioconférence
- Présentation académique de la thématique
- Alternance d'apports méthodologiques, d'illustrations concrètes et d'échanges avec le stagiaire
- Exercices pratiques, simulations, mises en situation et travail individualisé
- Envoi d'un support pédagogique écrit à l'issue de la session

QUALITÉ ET CONFORMITÉ DES FORMATIONS

- Organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation et des bilans de compétences, et bénéficiant de l'agrément du Ministère de l'Intérieur et des collectivités locales pour la formation des élus locaux
- Formations conçues dans le respect des exigences réglementaires, pédagogiques et administratives applicables

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Envoi d'un questionnaire de recueil des attentes des stagiaires en amont de la formation
- Émargement ou dispositif de traçabilité de présence
- Évaluation des acquis de la formation à travers des exercices, quiz, études de cas ou échanges pédagogiques
- Questionnaire d'évaluation à chaud à l'issue de la session
- Certificat de réalisation délivré à l'issue de la formation
- Accès au Service Après-Formation LiBRA permettant aux participants de poser des questions complémentaires pendant une durée de 2 mois via une adresse e-mail dédiée
- Questionnaire de suivi à froid transmis dans les deux mois suivant la formation